

Revenu minimum garanti :

L'ADQ DIT N'IMPORTE QUOI

Nous tenons à répondre à l'article du 2 octobre dernier paru dans Le Devoir dans lequel Marie Grégoire, députée de Berthier et responsable du dossier de la pauvreté pour l'ADQ, nous affirme que l'ADQ est la seule formation politique à préconiser l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG).

Dans un premier temps, si cela est inclus dans leur programme, il serait peut-être important que l'on ait une ébauche de ce qu'il préconise. Deuxièmement, Mme Grégoire fait erreur quand elle prétend que l'ADQ est le seul parti qui préconise un RMG. L'Union des Forces Progressistes (UFP) a adopté à son dernier congrès, les 15 et 16 juin 2002, une motion préconisant un revenu minimum garanti, menant éventuellement à un revenu de citoyenneté inconditionnel, le tout assorti d'une réforme fiscale majeure.

Nous ne savons pas ce que l'ADQ propose, par contre l'UFP propose dès sa première année d'entrée au pouvoir, et ce, dans le cadre d'une politique d'éducation et de plein emploi, la mise en place d'un RMG, indexé, comme première étape vers le revenu de citoyenneté universel au-dessus du seuil de pauvreté tel qu'établi par Statistique Canada. De plus, nous avons l'intention d'adopter une loi cadre pour l'élimination réelle de la pauvreté, assortie de mesures de plan d'aide et de contrôle (8 000 logements sociaux/année minimum, et un salaire minimum tendant vers 10\$/heure).

Le RMG que nous propose l'ADQ n'a rien de nouveau, puisque le gouvernement libéral en place de 1970 à 1976 avait déposé à Québec en janvier 1976 un rapport du comité interministériel sur la révision de la sécurité du revenu qui avait pour titre «L'analyse d'un programme québécois de revenu familial garanti». Ce rapport est tombé dans l'oubli avec l'arrivée du parti Québécois en novembre 1976.

En 1997, il avait été adopté par la Table ronde, pilotée par M. Léo-Paul Lauzon de la chaire socio-économique de l'UQAM, le principe d'un revenu de citoyenneté universel, ce qui avait amené messieurs Michel Chartrand et Michel Bernard à Écrire un livre intitulé «Le Revenu de Citoyenneté». Ceci a amené, en juin 2001, l'adoption du principe du revenu de citoyenneté par le Rassemblement pour une Alternative Progressiste (RAP), l'un des trois partis politiques fondateurs de l'UFP.

Nous prions donc l'ADQ de bien vouloir corriger l'information auprès du peuple québécois et lui dire la vérité.

Gilles Martineau, président de l'UFP Drummond
Christian Rajotte, trésorier de l'UFP Drummond
Le 18 octobre 2002